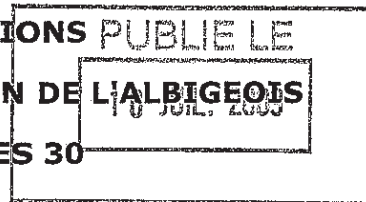


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS PUBLIÉ LE
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 7 JUILLET 2009 À 18 HEURES 30



N° 3 - 66 / 2009 : PROJET EUROPEEN INTERREG SUDOE « INN'TEGRA » - CERTIFICATION DE LA CONTRE-PARTIE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

L'An Deux Mille Neuf, le 7 Juillet 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 7 Juillet à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Serge NEAU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Christian MALGOUYRES, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 JUILLET 2009

N° 3 - 66 / 2009 : PROJET EUROPEEN INTERREG SUDOE « INN'TEGRA »
- CERTIFICATION DE LA CONTRE-PARTIE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

Pilote : Développement Economique

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a souhaité engager un partenariat stratégique avec les Agglomérations d'Ermua en Espagne et de Covilha au Portugal. Ce partenariat prend la forme d'un projet - Innegra SOE1/P1/E075 - projet inscrit et retenu par les Autorités Européennes dans le cadre du Programme de coopération territoriale Espace Sud-Ouest européen INTERREG IV B.

Le projet a vocation à renforcer la culture de l'innovation et l'esprit d'entreprises sur les trois territoires, de même qu'il va faciliter le développement de coopérations transrégionales.

Le projet est doté d'un budget de 195 776,00 € pour les activités sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, avec un financement de 75% au titre du FEDER. Cette dotation va permettre de développer des programmes autour de l'innovation tant dans le monde de l'éducation que dans celui de l'entreprise. Un réseau inter-agglomérations d'entreprises ainsi que des mini-entreprises en environnement éducatif vont être mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération dans le cadre du projet Innegra.

En conséquence, il est demandé au Conseil Communautaire :

- D'autoriser les dotations annuelles budgétaires suffisantes sur les années 2009, 2010 et 2011, correspondant à la durée du projet, pour couvrir l'intégralité du budget total éligible de 195 776,00 € relatif aux activités relevant de la responsabilité de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dans le cadre du projet jusqu'au remboursement de l'aide FEDER correspondante (75% du budget de 195 776,00 €).

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **DIT** que les crédits sont prévus aux chapitres 011 et 012 – fonction 90 du budget 2009 et seront prévus sur ces mêmes chapitres pour les années 2010 et 2011 correspondant à la durée du projet pour couvrir – jusqu'au remboursement de l'aide FEDER correspondante – l'intégralité du budget total éligible de 195 776,00 € relatif aux activités relevant de la responsabilité de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dans le cadre du projet. La contrepartie nationale, fixée à 48 944,00 €, est prise en compte et est couverte par les dits crédits.

✚ **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tout acte afférent à cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 7 Juillet 2009

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

